



# PLUMELIN

Octobre 2012

## ***Incivilités, dégradations, effractions, vols***

Depuis quelques mois, nous enregistrons un certain nombre de méfaits concernant les biens, les matériels, les bâtiments publics de notre commune. Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie ces dernières semaines. Les enquêtes sont en cours, certaines ont été élucidées, les coupables ont été ou seront condamnés. Aucune plainte ne sera retirée. Il est inconcevable que ce soit à la collectivité (c'est à dire vous, nous, au travers des impôts) de payer les réparations des dégradations et le remplacement des matériels et objets volés.

Un certain nombre de ces méfaits sont l'œuvre de préadolescents ou de jeunes encore mineurs. Parents, ATTENTION, vous êtes responsables de vos enfants. Vous devrez assumer les conséquences de leurs actes. Il ne suffit pas de dire « *on est assuré* ». Est-ce la vision moderne de l'éducation?

Soyons tous responsables en repérant et en signalant les dégradations. Dans le domaine privé, si vous êtes victime d'actes de malveillance à votre domicile ou à l'extérieur, contactez la gendarmerie pour un éventuel dépôt de plainte (ceci concerne également les vols au cimetière).

## ***Rentrée scolaire 2012***

A Plumelin la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. A l'école Marc Chagall, les effectifs sont stables avec 124 élèves. Hélène FRADET a en charge les élèves de CM suite au départ de Thierry LEULLIER. Une nouvelle enseignante, Elise FIEROBE, complète le temps partiel. La réfection intérieure des peintures (murs et huisseries) dans les classes de CE et CM a été entièrement réalisée par les employés communaux.

A l'école Saint-Melaine, il y a 130 élèves inscrits pour cette nouvelle rentrée, encadrés par huit enseignantes dont deux nouvelles : Jeanne GUYOT en remplacement de Goulven JAMIER, pour les classes de cycle 1 et 2 bilingues (Français et Breton), et Vanessa CONAN qui assure la décharge de direction le lundi et enseigne le mardi en petite et moyenne section.

## ***La Semaine Bleue aura lieu du 15 au 19 octobre 2012***

Point d'orgue des relations inter-générationnelles qui se déroulent toute l'année, la Semaine Bleue nous rappelle que la vie est plus belle et plus riche, si enfants, jeunes, adultes, et personnes âgées se rencontrent et ont des activités en commun.

Ainsi, depuis 2 ans maintenant, enfants des écoles, parents, membres du club « La Gaieté », personnes âgées de Kermaria et des Jonquilles s'invitent tout au long de l'année.

Crêpes, chants, plantations, contes, promenades, etc... sont au programme régulièrement.

Le vendredi 19 octobre aura lieu la traditionnelle après-midi « châtaignes ». Espérons qu'elles soient belles cette année ! Vous y êtes toutes et tous cordialement invités, pour donner un coup de main et déguster cidre, châtaignes, jus de fruits, etc... Pour réussir cette opération, nous lançons un appel aux ramasseurs de châtaignes : tous ceux qui en trouvent peuvent en déposer dès le 15 octobre à la mairie.



## ***Nos amis les bêtes...***



Il est interdit de laisser divaguer les animaux. Après plusieurs rappels de cette consigne, il y aura prochainement une intervention de « Chenil Services », qui procèdera à la capture des chiens, chats et autres animaux errants.

## ***Le centre aquatique de Locminé Communauté est ouvert***

Aqua'lud, le nouveau centre aquatique, est ouvert au public depuis le 15 septembre. Bassin sportif, bassin ludique, toboggan de 80 mètres, pataugeoire, spa, sauna, hammam sont à votre disposition.

*Ouverture du lundi au jeudi de 12h15 à 13h15, le mardi et le jeudi de 18h à 21h, le mercredi de 15h à 18h, le samedi de 14h30 à 18h, le dimanche matin et les jours fériés de 9h à 12h30.*



### **Badaplum'**

Badaplum' propose la pratique du badminton loisir avec, en plus des séances hebdomadaires, différentes rencontres et tournois qui viennent agrémenter la saison. Les inscriptions peuvent se faire toute l'année et les horaires des séances sont les suivants :

- les jeunes de 9 à 16 ans le mercredi de 17h30 à 19h00 ;
- les adultes, le mercredi de 19h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Contact : Frédéric ROSELIER au  
02.97.61.04.13 ou [fred.roselier@neuf.fr](mailto:fred.roselier@neuf.fr).

### **Plumelin Sport équipe A : le calendrier des matchs**

Le 14/10 : Plougoumelen A.S – Plumelin-Spt  
Le 21/10 : Merlevenez E.S – Plumelin-Spt  
Le 04/11 : Mériadec E.S – Plumelin-Spt  
Le 11/11 : Nostang U.S – Plumelin-Spt  
Le 25/11 : Plumelin-Spt – Landaul Sp  
Le 09/12 : Auray F.C 2 – Plumelin-Spt  
Le 16/12 : Plumelin-Spt – Brech U

### **Cours de yoga**

Les cours de yoga se déroulent tous les vendredis de 10h à 11h30 à la garderie. Ils sont ouverts à tous (une séance d'essai offerte) et les tapis sont fournis. Inscription sur place.

Contact : Catherine GOUSSANT au  
06.50.85.64.93 ou 02.97.67.09.33.

### **Tennis Club**

Reprise des cours d'initiation au tennis tous les mercredis de 10h à 12h (hors vacances scolaires). Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Michel LOPIN au 02.97.61.67.16 ou [michel.lopin@orange.fr](mailto:michel.lopin@orange.fr).

### ***Médiathèque : sortez les doudous !***

Qui n'a pas dans sa mémoire, le souvenir d'une peluche ou d'un morceau de tissu tout doux, compagnon rassurant qui nous aidait à nous endormir ou à supporter la séparation d'avec les parents ?

C'est pourquoi le Relais Assistantes Maternelles, le Multi Accueil, les médiathèques de Locminé Communauté et plusieurs associations ont décidé de s'associer pour se consacrer aux « doudous » ou, plus sérieusement, aux « objets transitionnels » tout au long du mois de décembre. L'exposition se déroule du 1<sup>er</sup> au 22 octobre. Vous découvrirez dans les médiathèques, des doudous prêtés ou fabriqués pour l'occasion, des photos d'enfants avec leurs doudous prises lors d'ateliers mis en place par le RAM, le multi accueil et les médiathèques en septembre-octobre. Des animations sont également prévues. A Plumelin l'association TRICOUPATCH proposera quatre ateliers de réparation et création de doudous ouvertes à tous.

Afin de préparer cette animation, nous lançons un appel aux grands enfants et aux adultes pour qu'ils nous prêtent leurs (anciens) doudous. Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable de la médiathèque aux heures d'ouverture ou au 02.97.44.18.67 et par mail [mediatheque.plumelin@orange.fr](mailto:mediatheque.plumelin@orange.fr)

### ***Et aussi....***

Du 9 au 31 octobre,  
exposition  
« Eclats.03—Jour et Nuit »  
d'Anthony GUILLERMO.



## Voie de contournement

Les travaux ont démarré le 20 août par le terrassement de la route avec un abaissement de la partie haute et l'utilisation des remblais pour combler la partie basse, afin d'atténuer la pente et d'éviter une vitesse excessive pour tous les véhicules à l'amorce de la chicane.

Le terrassement des bassins est réalisé, les talus ont été préparés avec pose d'enrochements pour le soutien des terres, les tranchées sont en cours de réalisation pour la pose des différents réseaux.

## Lotissements : des lots disponibles

Il reste actuellement 1 lot disponible à la résidence du Vieux Lavoir et 8 lots à la résidence Gohelen. Renseignements auprès de la Mairie.

## Personnel communal : une nouvelle embauche

- **Recrutement d'un poste d'agent administratif de 2ème classe à l'accueil à la Mairie**  
Suite à l'appel à candidatures effectué auprès du Centre de Gestion et de Pôle Emploi pour le recrutement d'un agent avec un niveau bac + 2 à temps complet à l'accueil, des entretiens vont avoir lieu courant octobre pour une embauche prévue en fin d'année.
- **Renouvellement de contrat**  
Le contrat C.A.E./C.U.I d'Edwige GAUTHIER est renouvelé pour 6 mois à compter du 20/08/2012.

## La télé-assistance : un outil indispensable au maintien à domicile.

La télé-alarme ou télé-assistance est un service d'aide, à distance qui fonctionne 7j/7, 24h/24. Son objectif est de permettre le maintien à domicile, en toute sécurité, des personnes âgées dépendantes et fragiles. Plusieurs systèmes existent :

- Le « Filien » géré par l'A.D.M.R.
- Présence verte Pays d'Ouest

Le système est constitué en général d'un bracelet ou d'un collier qui peut être actionné par la personne en cas de difficulté. L'abonné est mis en relation avec un opérateur qui écoute et identifie le besoin afin d'y apporter une réponse appropriée. Les personnes du réseau de solidarité (voisins, amis, familles, médecin traitant,...) sont immédiatement contactées. En cas de nécessité, les services d'urgence sont alertés (gendarmerie, pompiers, SAMU). Il existe également des bracelets détecteurs de chutes, des transmetteurs GPRS...

### Contact ADMR :

Marie-Claude LE PENDU au 02.97.60.98.06 ou 06.80.35.30.27 ou [mc.lependu@orange.fr](mailto:mc.lependu@orange.fr)

### Contact Présence Verte

Présence Verte au 02.97.46.51.23 ou sur le site internet [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)

## Point d'accès au droit

Le centre d'accès au droit du nord Morbihan, basé à Pontivy, ouvre des permanences chaque jeudi à Locminé à l'E-REF. Un juriste se tient à la disposition des usagers pour les renseigner sur les démarches juridiques. Pour prendre rendez-vous, contacter le 02.97.27.39.63.

## Chèque sport 2012/2013 : pour bouger sans se ruiner !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un Chèque sport correspondant à un montant de 15€, initialement destiné aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. Fort de ce succès, le dispositif a été étendu aux jeunes de 19 ans en 2011. Ainsi, lors de la saison 2011/2012, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15 € le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis le 1<sup>er</sup> juin, les jeunes nés en 1994, 1995, 1996, 1997 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur [bretagne.fr/jeunes](http://bretagne.fr/jeunes) et le faire valoir auprès des 2.500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription. Toutes les infos sur [www.bretagne.fr/jeunes](http://www.bretagne.fr/jeunes).

**Chèque SPORT**  
2012/2013  
15 € pour  
les jeunes de  
15 à 19 ans\*

**SPORT A VO !  
IL VA Y AVOIR  
DU SPORT !**

[www.bretagne.fr/jeunes](http://www.bretagne.fr/jeunes)  
Le portail jeunes de la Région Bretagne

RÉGION BRETAGNE

## Etat civil



### Naissances

#### **Juillet :**

- le 19 Jordan BERRIC (Kervrenne)
- le 25 Jadhe GUILLERON (12 bis, résidence du Tarun)
- le 28 Naël CADORET (6, route de Botcoët)

#### **Août :**

- le 01 Raphael AUDO (1, résidence de la Vallée)
- le 03 Andréo LE GALLIC (Kergilet)
- le 21 Pablo ALOS (12, résidence de la Vallée)
- le 22 Amaury LE BOULER (35, chemin des Petits Bois)

#### **Septembre :**

- le 01 Léane BON (10, résidence de la Vallée)
- le 02 Nolann DUARTE-BELLE (8, résidence du Château)
- le 11 Nicolas CORCY (4, cité des Chênes)
- le 14 César QUELLEUC (Le Pouldeur)
- le 16 Mewen MERCIER (La Lande Ferrière)
- le 18 Malo LE GUILLOUX (22, Botcoric)
- le 22 Roméo LE TEXIER (13, allée du Bois Joli)

### Décès

#### **Juillet :**

- le 13 Rosalie LOXQ (Kermaria)
- le 27 Bernard CHAPON (Kermaria)
- le 27 Alain RAUT (Le Louis d'Or)
- le 30 Marie LE BOUQUIN veuve ROBIC (Kermaria)

#### **Août :**

- le 11 Pierre LOTHORE (11, rue Abbé Calbourdin)
- le 13 Louise BELLOIR (Kermaria)
- le 30 Yvonne LAGRANGE veuve HIRVOIS (Kermaria)
- le 30 Thérèse LE TOQUIN (Kermaria)

#### **Septembre :**

- le 18 Louise LE LIBOUX (Kermaria)

### Mariages

#### **Juillet :**

- le 07 Thierry SEBASTIA et Sylvie GILLET (Kergauthier)

#### **Août :**

- le 04 Sébastien SAMSON et Tatiana GAHINET (Toulbado)
- le 25 Kévin LE CLAINCHE et Sophie KOLLHOFF (4, rue des Puits)

## Grippe saisonnière

Des permanences sont programmées au cabinet des infirmières le 23 octobre, le 5 novembre et le 14 novembre de 14h30 à 16h30.

Contact : 3, rue de la Mairie, 02.97.61.68.31.

## Associations

Nous demandons aux responsables des associations de nous faire parvenir leurs articles pour le bulletin annuel avec photos pour **le 30 novembre dernier délai** par e-mail à [mediatheque.plumelin@orange.fr](mailto:mediatheque.plumelin@orange.fr) ou en les déposant en mairie.

## Calendrier des manifestations

- 13 octobre Assemblée des Amis de Saint-Jean-du-Poteau
- 14 octobre Bal du Club de la Gaieté
- 20 octobre Repas du Club de la Gaieté
- 15-19 octobre Semaine Bleue
- 28 octobre Rando VTT et pédestre Plum'Activ & VTT Loisir Plumelinois
- 4 novembre Feist deiz de la Kevren Bro Logunec'h
- 11 novembre Cérémonie et repas du CCAS
- 17 novembre Repas organisé par l'Amicale Laïque
- 18 novembre Repas de la classe 2
- 23 novembre Loto de Plumelin Sports
- 01 décembre Repas de l'A.P.E.L de l'école Saint-Melaine
- 14 décembre Spectacle de Noël de l'école Saint-Melaine
- 23 décembre Repas de fin d'année de Plumelin Sports

## Toussaint

Jeudi 1<sup>er</sup> novembre, prière pour les défunts à 14h30 suivie de la procession au cimetière. Le nettoyage des tombes et monuments du cimetière devra être terminé avant le 29 octobre.

Vendredi 2 novembre, messe à Plumelin à 18h30, pour les défunts des 5 paroisses

## Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux résidents sont invités à passer en mairie avant le 31 décembre avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour leur inscription sur les listes électorales.

## Journée du 11 novembre

La cérémonie commémorative se déroulera ainsi :

- 11h : départ de la mairie ;
- 11h15 : cérémonie religieuse à l'église de Plumelin ;
- 12h : dépôt de gerbe au monument aux morts avec la participation des élus du conseil municipal des enfants.

Un apéritif offert par la commune clôturera cette cérémonie. Le C.C.A.S offrira ensuite un repas à toutes les personnes âgées de 68 ans et plus. Celles et ceux qui n'auront pas reçu d'invitation pourront se signaler en mairie. Cette manifestation est toujours l'occasion de retrouvailles conviviales.

## Médaille de la famille française

La municipalité remettra en 2013 la médaille de la famille française aux personnes ayant eu au moins 4 enfants et dont l'aîné aura atteint l'âge de 16 ans au 31 décembre 2012. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

## Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire se déroulera le samedi 12 janvier.